

EMPLOI

Sept idées reçues sur les agents de sécurité

Particulièrement sollicitées, les agences de sécurité sont soumises à des exigences strictes de la part du ministère de l'Intérieur. Nous avons passé en revue sept a priori pour mieux comprendre leur fonctionnement.

L'ESSENTIEL

➤ **Près de 151 000 agents de sécurité** sont employés en France ; quelque 1 710 en Champagne-Ardenne (source : Syndicat national des entreprises de sécurité, chiffres 2014 publiés en 2015 ; l'étude 2016 est lancée).
 ➤ Selon les données de la Cour des comptes, en 2015, la police compte près de 144 000 membres et la gendarmerie quelque 95 500 militaires et civils.
 ➤ En 2012, l'État a créé le Conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS), sous l'égide du ministère de l'Intérieur.

1 MESURER 2 MÈTRES ET PESER 110 KG SUFFISANT : CE TEMPS-LÀ EST RÉVOLU
 « Avant, on voyait beaucoup d'amateurs de sports de combat, des personnes au physique impressionnant. Mais ce n'est plus un critère. » Laurent Arnou, gérant d'Elite sécurité à Reims, pose les bases.

Une bonne condition physique est indispensable mais pour la formation initiale, il est surtout nécessaire d'avoir un casier judiciaire vierge et d'être inconnu des forces de l'ordre. Un grand excès de vitesse ou avoir été impliqué dans des affaires de vols, violences, trafics de stupéfiants, escroquerie... peuvent suffire à une disqualification.

2 UN DIPLOME N'EST PAS NECESSAIRE
 Depuis une dizaine d'années, des formations de BEP,

CAP jusqu'au DUT proposent des cursus dans la sécurité. Les policiers et gendarmes détiennent de fait tous les agréments pour couvrir les branches de la profession. Aujourd'hui d'ailleurs, les règles pour travailler dans les agences de sécurité sont « aussi strictes que pour passer le concours de police », poursuit le responsable. « Avant, il y avait une forme de laxisme. C'est fini. D'ailleurs, l'État nous pique parfois de très bons éléments qui entrent dans les forces de l'ordre. »

3 L'AGENT DE SÉCURITÉ N'EST OUVRIER
 Là encore, il ne s'agit pas que de garder des accès, avec ou sans chien. Lors des 80 heures de formation de base, les candidats apprennent le droit et l'éducation civique (constitution, fonctionnement du gouvernement, de l'Assemblée nationale...). L'affirmer paraît évident mais parler français, savoir lire et écrire sont devenus indispensables.

« Il y a plusieurs années, j'avais recruté un Géorgien qui parlait six langues mais pas très bien français. Depuis la mise en place de toute la réglementation, il a obtenu toutes ses validations des acquis de l'expérience », précise

Ouverture d'un centre de formation à Sedan

En début d'année, Isabelle Derulle n'a pas hésité à ouvrir un centre de formation, LADE, dans le Sedanais pour former les candidats aux métiers de la sécurité. « Nous avons beaucoup de demandes pour entrer dans la profession. Mais les gens n'ont pas la carte professionnelle. »

Laurent Arnou. Rédiger un rapport, une main courante, maîtriser l'outil informatique, avoir des rudiments de langues étrangères sont nécessaires. « Nous sommes par exemple présents chez McCain à Matongues. Aux accès peuvent arriver des chauffeurs étrangers. Il faut comprendre et se faire comprendre. »

4 PHYSIONOMISTE EST UNE SPÉCIALITÉ
 « Non, cela fait partie du boulot. Si vous ne savez pas reconnaître et imprimer les visages, il faut changer de métier. » La psychologie est tout aussi importante. Face à des jeunes, ou moins jeunes, alcoolisés, conserver son sang-froid n'est pas forcément inné. « Nous avons commencé par les soirées étudiantes, appuie Laurent Arnou. Il était hors de question d'avoir un geste déplacé contre un étudiant. Il faut de la pédagogie, savoir discerner la personne qui s'amuse de celle qui peut être agressive. »

5 C'EST UN MÉTIER D'HOMME
 Isabelle Derulle, géante de LADP à côté de Sedan, prouve que c'est faux. Une poignée de femmes dirigent des sociétés. Mais beaucoup font partie des effectifs d'agents et sont re-



Souvent décriée, la profession d'agent de sécurité nécessite plus de compétences que d'être se-

connues pour leurs qualités. « Elles abordent les problèmes différemment ; désamarcant plus facilement les conflits », reconnaît Laurent Arnou. De façon plus pragmatique, elles sont très recherchées pour les palpations. En France en 2014, elles représentaient 15 % de la profession.

6 LES AGENTS DE SÉCURITÉ PEUVENT ÊTRE ARMÉS
 La loi le prévoit (article L613-5). Les convoyeurs de fonds disposent déjà d'armes létales (au-delà de la quatrième catégorie). Le port d'arme reste soumis à l'autorisation du préfet. Mais une majorité de gérants de société se montrent prudents. « Pour les transferts de fonds, je trouve cela normal », lâche Sébastien Noël, gérant d'Arden' sécurité. « Pour le reste, c'est plus délicat. Pourquoi pas le port du taser ? Ce serait un premier pas », suggère l'ancien flic. « Sous formation et pour certaines missions, cela pourrait être utile », appuie Didier Blonaz, de la

société éponyme à Abbécourt, dans l'Aisne.

7 LA PROFESSION EST DE PLUS EN PLUS DEMANDÉE
 Oui et non. Les demandes de stage affluent. Riad Kird, responsable de Global sécurité privée, à Reims, en atteste. « Mais je n'en propose pas. De toute façon, ce n'est pas en trois jours que le métier s'apprend. » Par contre, les besoins en recrutement se font sentir. Surtout que les collectivités ou organisateurs d'événements, même à petite échelle, réclament plus d'agents. « Ces derniers temps, nous doublons les effectifs », assure Didier Blonaz. « Nos besoins sont réguliers mais ponctuels. » Les CDD (deux tiers des contrats signés en France en 2014) sont donc plus proposés que des CDI. Ce que confirme Sébastien Noël qui n'a jamais aussi bien travaillé. « En enregistrant des contrats en début d'année, j'avais déjà du travail jusqu'à la fin de l'année. »

Illustration réalisée par CLAIRE HOFWEYER

LES REPÈRES

6 MILLIARDS
 Le marché de la sécurité est de six milliards d'euros en France.

0,40 %
 Le taux de la taxe des sociétés de sécurité, reversée à l'État.

1983
 C'est la loi du 12 juillet qui régissait, jusqu'en 2012, la sécurité.

70
 Nombre d'entreprises en Champagne-Ardenne.

1710
 C'est, environ, le nombre de salariés embauchés par ces agences.



en bonne condition physique. Concentration, sang-froid et rigueur sont de mise. Hervé Oudin

Une profession sous contrôle



Impossible aujourd'hui de s'improviser gérant de société de sécurité. Karen Kubera

« Il y a encore du ménage à faire », selon Sébastien Noël, gérant d'Arden' sécurité, société fondée il y a onze ans. Cortes, la création du CNAPS a permis d'établir des règles fermes mais c'est encore assez récent. « J'ai été contrôlé en 2013, poursuit le responsable. Tout s'est bien passé, j'ai mes agréments mais on voit que certains ne sont pas dans les clous. » Car le circuit peut fonctionner si les règles sont respectées. Comment contrôler une entreprise si, pour toute coordonnée, n'est trouvée qu'une boîte aux lettres ? Début janvier, les gérants de la société Cynoprotect (devenue Urban protect) avaient été condamnés au tribunal correctionnel pour abus de biens sociaux et reconnus coupables d'emploi illégal de plusieurs salariés, écopant d'une amende de 25 000 euros.

Un permis de travailler

Un numéro professionnel préalable est délivré aux entrants en formation. À l'issue, si tout est validé, notamment le passé judiciaire, un numéro définitif, valable cinq ans est attribué aux agents.



LE CHIFFRE

2 La société et le gérant de cette société disposent chacun d'un agrément officiel pour fonctionner et exercer dans le domaine de la sécurité.

LA PHRASE DU JOUR

« La priorité absolue du secteur privé, [pour sa] professionnalisation, est d'abord la formation... »

Bernard Cazeneuve, lors d'un discours aux Assises de la sécurité privée, en 2014

VOTRE

Sollicitez-vous plus fréquemment des agents de sécurité ?



MICHEL TOURNÉISE
Président de Buies Castrium à Château-Thierry

« Les autorités m'ont demandé, pour la Super brocante du 7 août, d'avoir des vigiles mais il faudra 300 euros par personne pour six agents, de 6 heures à 18 heures. Je n'ai pas les moyens. Alors, je fonctionne avec des bénévoles dont d'anciens policiers et gendarmes. C'est rassurant de le demander mais pas évident à mettre en place. »



BENOÎT PERNOD
Directeur de l'entreprise Verallia à Oiry

« Verallia est une industrie lourde mais n'est pas classée en Seveso (présentant un risque industriel majeur, NDRL). Mais le périmètre du site est fermé et contrôlé. Cela a toujours été ainsi. Nous avons renforcé la sécurité pendant notre période de travaux. Mais pas par rapport au contexte national. Nous avons analysé la situation mais notre dispositif est déjà efficace. »



ROBERT CHAUDERLOT
Adjoint à la sécurité à Charleville-Mézières

« Pour le moment, nous n'en avons pas pris plus. Cela a été le cas, par exemple, pour les fêtes de Noël mais nous n'avons pas spécialement fait appel aux agences de sécurité depuis. Si le besoin s'en faisait sentir nous analyserions la situation et prendrions les mesures en conséquence. Pour la place Duclos, nous avons renforcé le dispositif mais avec un double-barrière, la police municipale et de la vidéoprotection. »

3 QUESTIONS À

LAURENT ARNOU



« Nous sommes en mutation »

LAURENT ARNOU est gérant d'Élite Sécurité à Reims. Il a monté sa société en 2005. Il évoque les évolutions du métier d'agent de sécurité et les demandes des clients.

► Êtes-vous plus fréquemment sollicités par les collectivités ou par les organisateurs de manifestations publiques ? Oui, mais à nous de décortiquer. Toutes les semaines, je refuse des demandes pour des agents de sécurité parce qu'il ne s'agit pas que de placer du personnel. D'autres sociétés sont peut-être moins regardantes. Mais il faut un dispositif réfléchi et costaud. Le coût est aussi variable en fonction des missions. Aujourd'hui, quand on peut avoir vingt euros de l'heure, sachant qu'il y a les charges sociales, structurelles etc., on est content. Il y a une prise de conscience. Les clients comprennent que la sécurité est primordiale.

► Le débat est de plus en plus fréquent sur le port d'arme pour les agents de sécurité. Quelle est votre position ? Je n'y suis pas favorable même si la loi le prévoit. Le préfet peut nous

donner l'autorisation de porter des armes létales (au-delà de la quatrième catégorie, NDLR). Mais je suis contre car il y a une notion de responsabilité et, toujours à titre personnel, on peut avoir un phénomène de surenchère. En face, les gens vont s'équiper en conséquence.

La question est récurrente en tout cas. J'ai déjà été consulté par des maires pour l'armement de la police municipale par exemple.

► Comment voyez-vous l'avenir de votre profession dans un contexte où les attentats font malheureusement partie de notre quotidien ? On est en guerre. Et nous sommes face à un vrai problème de recrutement. Nous manquons d'agents parce que le niveau d'exigence des clients évolue. Nous sommes dans une phase de mutation. Il faut faire comprendre aussi que mettre à disposition de nombreuses compétences payées au smic, c'est compliqué. Il y a une prise de conscience mais nous avons un vrai souci à ce niveau. Car nous savons aussi que l'État s'appuiera de plus en plus sur nous.

« Les yeux et les oreilles des forces de l'ordre »



Forces de l'ordre et agents de sécurité sont régulièrement présents ensemble lors de manifestations d'envergure. Bernard Svade

Que les agents de sécurité soient des compléments aux effectifs des forces de l'ordre, même si le métier est différent, cela paraît de plus en plus évident dans un contexte tourmenté. En 2014 déjà, aux Assises de la sécurité intérieure, Bernard Cazeneuve ne s'en était pas caché, affirmant : « Le partenariat et la coopération entre les forces publiques de sécurité intérieure et les activités de sécurité privée sont plus que jamais indispensables. » À l'époque, le ministre de l'Intérieur avait en tête l'Euro 2016 de football. Mais les attentats qui se sont produits en 2015 et 2016 ne l'ont, malheureusement, pas fait mentir. De plus en plus sollicités, les agences de sécurité sont « les yeux et les oreilles des forces de l'ordre », assure Didier Bionaz, gérant de la société éponyme dans l'Aisne. « Notre boulot, c'est d'alerter et nous sommes souvent présents les premiers » en cas d'événements nécessitant la présence de sécurité privée ou de gardiennage. Il suffit également de comparer les effectifs pour comprendre leur importance : plus de 151 000 salariés en 2015 en France alors que la police n'atteint pas tout à fait les 144 000 membres.

THIÉRACHE

Le deuxième bassin d'emploi le plus sinistré de France recrute

La Thiérache a beau garder l'un des plus hauts taux de chômage du pays, la situation de l'emploi est en passe de s'y améliorer.

Dans le bassin de la Thiérache, la demande d'emploi baisse. Au 31 mai dernier, le directeur territorial de Pôle Emploi dans l'Aisne, Frédéric Sienko, assure que les demandes pour les chômeurs de catégorie A (sans aucun emploi) ont baissé de 1,4%. Pour l'ensemble des catégories A, B et C (sans emploi ou avec un emploi réduit de plus ou moins longue durée), le chiffre est de 1,3%.

« A Hirson, la baisse de demandes est plus importante. [...] Alors qu'à Vervins, elle augmente » Frédéric Sienko

Pendant ce temps, la part du travail intérimaire fléchit pour laisser place aux contrats à durée indéterminée (CDI) - +15% depuis le début de l'année, contre 1,5% pour l'ensemble de la région - et aux contrats à durée déterminée, en hausse de 20%.

Un territoire divisé

Une situation qui profite davantage à l'agence Pôle Emploi d'Hirson, qu'à celle de Vervins, qui couvre le secteur jusqu'à Guise. « À



L'agence d'Hirson est ouverte à tous le matin et sur rendez-vous l'après-midi. Archives

Hirson, la baisse de demandes est plus importante, reprend Frédéric Sienko. Elle est de 4,5% pour la catégorie A, même chose pour les A, B et C. Alors qu'à Vervins, elle augmente. De 1,4% pour les chômeurs de catégorie A. » Mais tout peut être amené à évoluer très rapidement, « il n'y a pas d'explication logique d'un mois sur l'autre », com-

mente-t-il.

La reprise globale se lit aussi dans les besoins de main-d'œuvre des entreprises. Tous les ans, Pôle Emploi mène une enquête auprès de toutes les entreprises de Thiérache pour connaître leurs projets de recrutement. En 2016, elles en avaient 991, 296 de plus qu'en 2015.

Le pire taux de chômage après Agde-Pézenas

Le mois dernier, la Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) des Hauts-de-France a publié un classement national des taux de chômage par zone d'emploi. Malgré une baisse de ce taux, de 17,2% au dernier trimestre 2015 à 17% au premier trimestre 2016, la Thiérache reste deuxième de cette hiérarchie. Elle se positionne derrière Agde-Pézenas, dans l'Hérault, et derrière Alès, dans le Gard, qui ont toutes les deux enregistré des baisses plus importantes.

« C'est la plus forte hausse du département », précise encore le directeur territorial. Les domaines les plus concernés sont la santé et l'action sociale, le commerce, l'agriculture et l'hôtellerie-restauration. Mais le métier qui a le plus de mal à recruter, c'est celui d'agent de sécurité et de surveillance. À tel point que l'agence d'emploi d'Hirson a mis en place une formation dédiée pour couvrir les besoins.

CLAIRE MARTIN-DELOZANNE

SCOLARITÉ

La Ville s'ampute de son service santé scolaire dès septembre

La compétence santé scolaire est reprise par l'État. La Ville s'en chargeait mais a décidé, en juin, de la redonner à cause de ses difficultés à recruter un médecin.

LES FAITS

- **Octobre 2014**, le médecin scolaire qui occupait le poste depuis onze ans n'a pas vu son contrat renouvelé. Le service se retrouve sans médecin.
- **Pendant deux ans**, le service fonctionne avec trois infirmières. Il n'y a plus de médecin.
- **Juin 2016**, les trois infirmières apprennent qu'elles ne sont plus affectées au service. Elles sont réaffectées dans d'autres services de la mairie. La mairie demande à l'inspection académique de reprendre la compétence.

Mauvaise surprise pour les parents des élèves en scolarité adaptée qui vont inscrire leurs enfants pour la prochaine rentrée. À cette occasion, une maman du faubourg d'Isle apprend qu'il n'y a plus d'infirmière scolaire. Le service de la Ville a été fermé fin juin. Son fils est diabétique et est suivi dans le cadre du plan d'accueil individualisé. Le père soupire : « En tant que parents, nous n'avons rien vu venir. »

Retour sur la compétence santé scolaire dans les écoles. Saint-Quentin faisait partie des rares villes de France où la santé scolaire dans les écoles primaires était assurée par la municipalité. Cette compétence relève de l'Éducation nationale (l'État). Difficile de savoir depuis quand le service fonctionnait. « Un maire a dû décider ça, il y a quelques décennies, croit se souvenir le maire, Frédérique Macarez (Les Républicains). Ça nous allait très bien. »

Sauf qu'en octobre 2014, le médecin scolaire en poste depuis



Le médecin scolaire assure les visites médicales des élèves en scolarité adaptée. (Photo d'illustration)

onze ans n'a pas vu son contrat renouvelé. La première à s'en inquiéter est Marie-Anne Valentin, conseillère municipale d'opposition socialiste et infirmière scolaire de profession.

Des infirmières face à l'urgence

Lors du conseil municipal qui a suivi, elle a fait une première intervention pour savoir si le service santé scolaire municipal était voué à la fermeture. Le maire de l'époque, Xavier Bertrand, jure du

contrat.

Les appels d'offres s'enchaînent pour trouver un nouveau médecin scolaire. Le premier magistrat explique : « Nous avons fait plusieurs appels, augmenté la rémunération... Nous n'avons pas trouvé de médecin. Nous n'en trouvons plus ». Une situation qui n'est guère surprenante pour l'élue socialiste. « Quand on connaît la pénurie de médecins dans notre région, cela n'a vraiment rien d'étonnant. Tout était tout à fait prévisible. »

Les quatre infirmières assurent le service. Le poste de secrétaire est supprimé, une des infirmières est mutée. Elles ne sont plus que trois (et sans médecin) pendant deux années scolaires. « Elles se sont retrouvées bien seules, regrette Marie-Anne Valentin. Sans réponse à leurs interrogations. Elles ont assuré leur travail tout en pressant que leur service courrait à sa fin... »

En juin, la Ville décide de redonner la compétence à l'État dès la rentrée de septembre 2016. « Il n'était pas question de recommencer



« Prendre cette décision en juin... C'est un peu tard pour la rentrée de septembre »

Marie-Anne Valentin, élue socialiste

une année sans solution, tranche Frédérique Macarez. Ce n'est pas précipité. Nous devons savoir prendre des décisions. » Marie-Anne Valentin est plus nuancée. « Prendre cette décision en juin... C'est un peu tard pour la rentrée de septembre. Les mouvements et les créations de postes sont déjà faits et si l'Éducation nationale reprendra bien le service, il ne pourra pas l'être de façon satisfaisante avant la rentrée 2017 », estime-t-elle.

Quelles solutions ? « La première aurait été de garder le médecin scolaire, répond Marie-Anne Valentin. Elle était tout à fait compétente et travaillait en harmonie avec les infirmières et ses collègues de l'Éducation nationale. L'élue socialiste regrette que la municipalité n'ait pas pris en compte la situation plus tôt. Il aurait fallu dénoncer la convention en amont afin que les postes soient repris. »

Quant aux trois infirmières, agents de la ville, elles ont été réaffectées. Frédérique Macarez termine : « Elles font partie des effectifs et ont des missions qui vont évoluer. Nous nous devons de leur offrir une fonction au sein de la collectivité. »

ALICE MELNIER

TRANSPORT

Un an après, les « cars Macron » cherchent la rentabilité

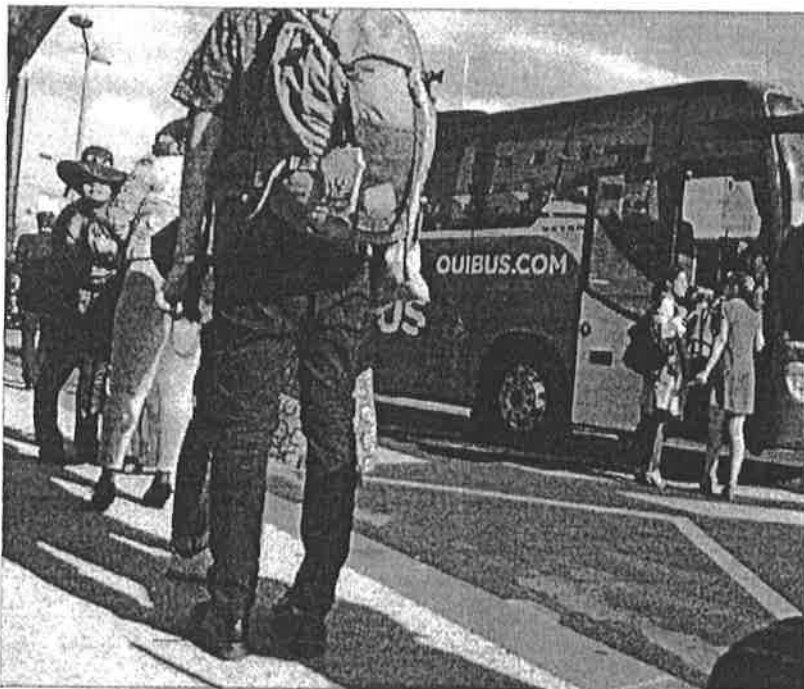
Arrivé à près de quatre millions de passagers, le marché du transport par autocar créé par la loi Macron a démarré en trombe. Mais la réussite économique n'est pas acquise.

Le succès des « cars Macron » ne se dément pas : un an après l'ouverture à tous les opérateurs des liaisons interrégionales par autocar, alors qu'elles étaient auparavant réservées aux lignes desservant l'étranger, les trois groupes qui se partagent ce nouveau marché revendiquent plus de 3,7 millions de passagers transportés. L'autocar est devenu « un moyen de transport de masse, on a gagné notre pari », se réjouit Pierre Gourdain, directeur de FlixBus France, qui totalise 1,6 million de voyageurs grâce au rachat du britannique Megabus en juin.

Maintenant que des centaines d'autocars sillonnent les routes de l'hexagone, le groupe allemand n'est « plus dans la course aux volumes » et « n'a plus de grande ligne à ouvrir », ajoute-t-il. « Le réseau a été déployé de façon massive tout au long de l'année », atteste Roland de Barbentane, directeur de Ouibus.

« Les prix augmenteront parce qu'ils doivent correspondre à la réalité du coût de production »

Roland de Barbentane,
directeur de Ouibus



Avec 1,5 million de billets vendus en un an, Ouibus, filiale de la SNCF, est l'un des trois opérateurs toujours dans la course. AFP

bus (groupe SNCF), qui cumule 1,5 million de billets vendus, avec l'intégration en juin du réseau de PME Starshipper.

« C'est une réussite du point de vue du consommateur », insiste Hugo Roncal, directeur d'Isilines (groupe Transdev), qui a transporté plus de 600 000 personnes depuis sa création. La réussite économique est en revanche loin d'être acquise. « Personne n'a gagné d'argent sur cette première année et il faudra quelques années pour le faire », affirme-t-il. Seul FlixBus se montre plus optimiste et affirme qu'il « sera à l'équilibre à

l'été 2017 », sans relever ses prix. Avec un taux de remplissage moyen un peu au-dessus de 50 %, « il y a encore de la marge et on peut arriver à la rentabilité avec ces tarifs sans problème », assure M. Gourdain, à contresens de ses rivaux. « Les prix augmenteront parce qu'ils doivent correspondre à la réalité du coût de production », prédit à l'inverse M. de Barbentane, convaincu néanmoins que l'autocar « restera toujours le mode de transport le moins cher ». « Quand on voit les différences de prix avec les autres modes, il y a un

vrai espace économique », confirme M. Roncal, qui s'attend aussi « à ce que les prix augmentent à un moment ».

Cela ne devrait pas empêcher la demande de s'amplifier encore. Les trois rescapés de l'an 1 volent le marché croître jusqu'à 15, 20 voire 30 millions de passagers par an, comme en Allemagne ou en Espagne. À moins que le délabrement des gares routières, ou leur absence, ne bride le secteur. Preuve du retard français en la matière, Transdev a annoncé en juin un partenariat avec Total. afin

entre autres de déposer ses clients dans des stations-service en périphérie des villes.

Si Isilines bénéficie de l'imposante gare internationale de Paris-Gallieni, « c'est l'arbre qui cache la forêt », reconnaît M. Roncal, qui espère que « devant le fait accompli, il y aura des évolutions ». C'est aussi le souhait de FlixBus, mécontent du certain de la porte Maillot mis à disposition par la mairie de Paris. « On ne demande pas des duty-free et des salons de massage, on veut juste que nos passagers puissent être assis, abrités de la

Les effets « minimes » de la loi Macron sur la croissance

Saluée par le FMI et Bruxelles, décriée par la gauche : la loi Macron a eu depuis un an des effets « minimes » sur la croissance poussive de la France qu'elle devait libérer, mais elle garde un caractère symbolique pour les réformistes. « Cette loi porte une série de mesures très concrètes qui ont commencé à changer le quotidien des Français », s'est félicité le ministre dans une interview à *La Dépêche du Midi* parue hier, un an pratiquement après sa promulgation le 5 août 2015. En juin, Emmanuel Macron avait estimé à 1500 les emplois nets créés dans le transport en autocar, mesure phare du texte. Il avait aussi vanté les bénéfices de l'ouverture des magasins le dimanche ou la réforme du permis de conduire qui permet de réduire le coût et la durée. Les économistes dressent un bilan plus critique. « A part les 1500 emplois créés par les bus, l'impact est limité. C'est infinitésimal », constate Ludovic Sobran, chef économiste de l'assureur Euler Hermes.

pluie et qu'il y ait des toilettes », explique M. Gourdain. « Ça doit devenir une priorité pour les collectivités », poursuit-il, estimant qu'à Paris « avec 2 millions d'euros, le problème est réglé » et qu'« avec moins de 10 millions on est bien pour deux ans, sur tout le territoire ».

Malgré ce handicap, la route reste dans bien des cas l'option la plus directe et la moins coûteuse. « Dans un contexte de prix du pétrole bas et alors qu'on se pose des questions sur les investissements dans les infrastructures, l'autocar a de beaux jours devant lui », résume M. Roncal.

QUELQUES DONNÉES ESSENTIELLES

► La loi Macron visait à libéraliser le transport par autocar en autorisant l'exploitation des lignes de bus sur le territoire national.

► Aujourd'hui, plus de 150 villes en France et à l'étranger sont desservies par trois principaux opérateurs : Ouibus, Isilines et FlixBus.

LE CHIFFRE

3,7 millions de passagers ont voyagé avec les « cars Macron » depuis leur mise en service.

LA PHRASE

« À l'heure actuelle, beaucoup de Français sont trop pauvres pour prendre le train qui est trop cher. Le transport en autocar est huit à dix fois moins cher que le train. »

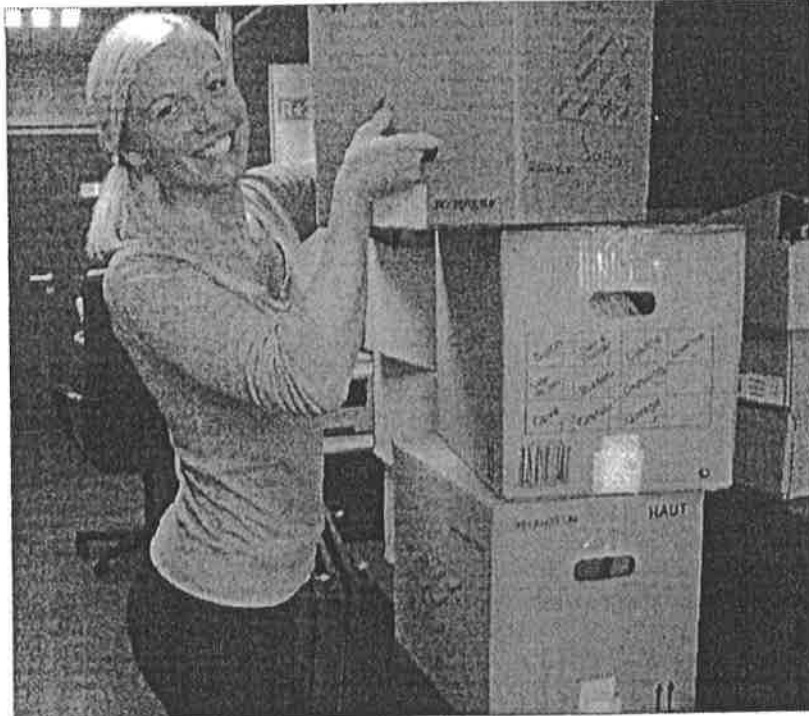
Emmanuel Macron, ministre de l'Économie, en 2014

IMMOBILIER

Soissons attire de plus en plus de nouveaux habitants

La cité du Vase séduit. Depuis deux ans, les néo-Soissonnais seraient toujours plus nombreux. Quatre profils différents apportent du sang neuf à la deuxième ville de l'Aisne.

LES ACTES DE L'AISNE Isabelle Adam, assistante du directeur général de l'Office public de l'habitat de l'Aisne est formelle. Parmi les nouveaux locataires installés à Soissons grâce au bailleur social, une grande majorité sont des actifs axonais. C'est-à-dire des personnes exerçant une profession ou en âge de travailler. « Sur les 140 nouveaux ménages installés entre janvier et juin 2016 figurent : 70 sans-emploi, 43 ouvriers/employés et 11 cadres/agents de maîtrise. » Elle note que les chiffres concernant les arrivants sont en hausse, puisqu'entre janvier et juin 2015, ils étaient 129. Une majorité des 140 ménages sont formés d'une personne vivant seule (79). Suivent les couples (29) et les familles composées de 3 individus (16). En revanche, la part des familles comprenant 2 à 4 enfants est faible (16). Ce



Quatre catégories de néo-Soissonnais rejoignent la cité du Vase : les actifs parisiens et axonais, les retraités et les étudiants, H.M.



« Environ 15 % de nos clients viennent de la région parisienne et y travaillent »
Nicolas Récamier, courtier immobilier

sont essentiellement des Axonais venant de Saint-Quentin, Villers-Cotterêts, Laon et des villages du Soissonnais.

2 LES « PARISIENS » On trouve aussi de plus en plus d'acheteurs venant de région parisienne à Soissons et le long de la RN2 (Dommiers,

Chavdun, Vauxbuin...). Nicolas Récamier, courtier spécialisé dans l'achat immobilier confirme : « Environ 15 % de nos clients sont de la région parisienne et y travaillent. C'est une tendance forte depuis deux ans. Ils ont 25-35 ans et 40 % d'entre eux sont fonctionnaires ou assimilés (policiers, agents de la SNCF et de la RATP). Ils se rendent compte que pour un loyer à Paris, ils auraient 300 m² ici, et volent qu'ils ne sont qu'à 30 mn de Reims, 45 mn de l'aéroport de Roissy, 50 mn de

Paris en train (1h15 par la RN2). Avant ils s'installent à Villers-Cotterêts : dans vingt ans, Soissons fera partie de la région parisienne. » Des propos confirmés par Loïc Mogin, directeur de l'agence immobilière Century 21 : « Nous avons des médecins et des personnels médicaux qui viennent du nord de Paris et aussi des enseignants mutés pour septembre. » D'ailleurs il affirme avoir eu un regain d'activité ces deux dernières années : « Notre chiffre d'affaires a augmenté de 22 % l'

3 LES RETRAITÉS Loïc Mogin ajoute qu'un autre mouvement est assez net : « Nous avons aussi des seniors du plus de 70 ans qui viennent par exemple à Couraud dans des logements adaptés, plus accessibles et plus récents. » Jérôme Wozniak, son concurrent de Guy Hoquet explique qu'ils « recherchent le calme, des services, des commerces et des médecins. » Il dit travailler avec des clients originaires de Seine-et-Marne, de

L'EXPERT



BRIGITTE COMITI
présidente
de Soissons
accueil

« Le maire soutient notre action »

« L'actuelle municipalité fait beaucoup de choses pour intégrer de nouveaux Soissonnais. Le maire assiste à notre pot annuel, soutient notre action et parle de nous. Notre association, Soissons accueil, ex-AVF (Accueil des villes françaises) depuis juin 2015, voit d'ailleurs ses effectifs augmenter. Nous sommes passés de 224 adhérents en 2013, à 246 adhérents en 2015. Nous ajoutons des activités, la bridge l'an dernier ou les ateliers d'informatique à la rentrée, pour attirer plus de monde. Nous touchons principalement des retraités venant des villages alentours mais aussi quelques parisiens. Il y a parmi nos adhérents des actifs, mais ils sont peu nombreux, car ils n'ont pas le temps de participer à nos animations. »

Saint-Cloud et de Normandie.

4 LES ÉTUDIANTS On les oublie parfois, mais pas mal d'étudiants s'installent souvent à Soissons, Cuffies ou Pasty, dans des studios ou des FL. Ces jeunes locataires font le Staps ou l'école d'infirmières selon les professionnels de l'immobilier. Leur budget est 350 à 400€. « La seule chose qui manque c'est un vrai pôle universitaire », note cependant Nicolas Récamier.

HERVÉ MARTI

ENVIRONNEMENT

Gaz de schiste : Vermilion Moraine renonce au permis de Château-Thierry

Malgré un jugement du tribunal administratif en sa faveur, la société pétrolière annonce son retrait. Le collectif Carmen peut crier victoire.

L'ESSENTIEL

- ↳ **2009, la société américaine Toréador** obtient pour 5 ans un permis exclusif de recherche d'huiles et gaz de schistes dans le sud de l'Aisne dit « permis de Château-Thierry ».
- ↳ **2011, le collectif Carmen est créé** rassemblant associations et opposants aux projets de fracturation hydraulique dans l'Aisne, à Rozoy-Belleville. Les manifestations se multiplient. La loi du 13 juillet 2011 interdit la fracturation hydraulique.
- ↳ **2013, Philippe Martin, alors ministre de l'Écologie**, s'oppose à la mutation de permis de Vermilion Moraine (qui a racheté Toréador) au profit de Hess Oil France. Picardie nature et France nature environnement dépose un recours contre la possibilité de forage exploratoire accordée à Vermilion Moraine.
- ↳ **2016, les deux associations sont déboutées** au tribunal administratif d'Amiens. Vermilion Moraine annonce son intention de renoncer au « permis de Château-Thierry ».

I l n'y aura pas de travaux de forage pétrolier à Rozoy-Belleville et dans le sud de l'Aisne. La société Vermilion Moraine, par l'intermédiaire de sa chargée d'étude, Pantxitta Etcheverry, l'a confirmé le 2 août sur les antennes de France 3 à l'issue du jugement, pourtant en sa faveur, rendu par le tribunal administratif d'Amiens sur un recours porté par Picardie nature et France nature environnement. En février dernier, Jean-Pascal Simard, directeur des relations publiques Europe chez Vermilion Energy, avait déjà déclaré : « Il n'y a pas de potentiel de pétrole conventionnel sur le permis de



Christino Lecque, au centre, entourée de Benoît Perin et Isabelle Levy, du collectif fertois, ont « usé » 4 ministres différents en 5 ans.

Château-Thierry. Nous n'avons aucun intérêt à le conserver. » La société canadienne, propriétaire depuis 2015 du permis pourrait le rendre à l'État avant la fin de l'année.

Cinq années de mobilisation

« C'est une véritable victoire. La victoire du bon sens. La mobilisation des gens d'ici, des habitants, des associations, des acteurs politiques locaux, tout cela a été déterminant », déclare soulagée et heureuse, Christine Lecque, la porte-parole du collectif Carmen regroupant les opposants aux forages. « Nicole Bricq, Delphine Batho, Philippe Martin et Ségolène Royal, en 5 ans d'existence nous avons rencontré et vu passer 4 ministres de l'Environnement. C'est une histoire incroyable où à la fin le pot de terre gagne. »

Benoît Perin, de l'association Vie

& Paysage, revient sur cette histoire : « Ils sont arrivés en 2010 à Rozoy-Belleville, il n'y avait aucun cadre légal, même les maires n'étaient pas au courant. Le collectif Carmen s'est créé sans président ou structure rigide. Simplement des citoyens et des associations déterminés à montrer qu'ils avaient raison. L'objectif est atteint. »

« Nous avons démontré que tout est possible. Il y aura un avant et un après. Une conscience environnementale s'est développée dans le sud de l'Aisne », concluent les deux militants écologistes.

Pour autant la lutte continue pour le collectif Carmen et les autres collectifs français qui se retrouveront à Volmerange-les-Boulay (Moselle) du 19 au 21 août prochain. Au programme, l'annulation de tous les permis encore en vigueur et l'inter-

diction d'importation du pétrole issu de fracturation hydraulique...

PASCAL FROIDEFOND

Vermilion Moraine doit tout remettre en l'état initial

Si la société pétrolière ne rend pas immédiatement à l'État, le « permis de Château-Thierry », c'est qu'elle a pour obligation de remettre en l'état initial tous les terrains sur lesquels des forages ou prospections ont été entrepris. C'est ainsi qu'elle a déjà rebouché, les puits de Jouarre (77) au printemps. Au final, le collectif Carmen estime à plusieurs millions d'euros investis par les 4 propriétaires successifs des 450 km² du permis.

AGRICULTURE

Opération sauvetage pour les céréaliers des Hauts-de-France

Les récoltes sont historiquement basses. Le choc économique s'annonce rude. En Hauts-de-France, le monde agricole se réunit ce matin à Amiens. En urgence.

Le mal est sérieux. Voilà pourquoi une réunion de crise est organisée ce matin à Amiens à l'initiative du président de la Chambre régionale d'Agriculture, Christophe Buisset (lire aussi ci-dessous). Autour de la table, ses homologues des Chambres départementales. Mais aussi l'ensemble des organisations professionnelles agricoles des Hauts-de-France, tels la Mutualité Sociale Agricole, les assureurs, les banques, les centres de gestion, les coopératives. L'objectif est de dégager des pistes rapides, au-delà du plan du ministre de l'Agriculture, pour atténuer autant que possible le choc financier de récoltes catastrophiques. Car les craintes de juillet se confirment : 2016 sera une année noire. Le blé, céréale emblématique encore en cours de moisson, atteindra par endroits un rendement à l'hectare inférieur à 50%. Un observateur

« Pour ceux faisant aussi de l'élevage, c'est la deuxième crise en deux ans. »

Jean-Luc Poulain, président de la Chambre d'agriculture de l'Oise

annonce : « Un tiers des exploitants surmontera la crise, un tiers l'encaissera difficilement. Et il y a un tiers pour lequel ça sera très très compliqué. » Une manière pudique d'évoquer de possibles disparitions d'exploitations.

Une perte de 500 euros à l'hectare

Certes le mal est quasi général. Mais les trois départements picards comptent parmi les plus impactés. Dans l'Oise, les rendements de blé sont inférieurs à 50 quintaux à l'hectare, contre plus de 90 en 2015. Pour l'orge, la baisse de rendement est de 40%. « La grande catastrophe reste le pois protéagineux », relève Jean-Luc Poulain, le président de la Chambre d'agriculture isarienne. Dans la Somme, le rendement moyen de l'orge est de 68 quintaux à l'hectare, avec une fourchette allant de 40 à 80 quintaux. Concernant le blé, dont seuls 10% des surfaces ont été moissonnés ici, les chiffres ne sont pas encore significatifs. Mais ils ne seront pas meilleurs que chez les voisins. Dans l'Aisne enfin, le bilan est là encore maussade. Avec des rende-



On est loin des images de l'an dernier où les moissons ont été très bonnes, notamment en blé. (Photo d'archives)

ments de l'ordre de 50 à 60 quintaux, l'orge est en forte baisse tant en quantité qu'en qualité. Essentiellement destinée à la brasserie, cette céréale sera très probablement réorientée vers le marché de l'alimentation animale. Quant au blé, son rendement oscille entre 40

et 60 quintaux à l'hectare. Avec à la clé un problème à double détente. Aux rendements très faibles s'ajoute un blé trop chargé en protéine. Il n'est pas certain que l'industrie meunière (sa première destination), l'achète. Dans ce panorama, seul le colza limite la

casse. En revanche, la récolte des pois d'hiver est partout calamiteuse.

La conjonction d'une production historiquement basse et d'une qualité dégradée annonce des chutes de revenus vertigineuses. Pour le blé, Jean-Luc Poulain chiffre la perte à l'hectare aux environs de 500 euros. Olivier Danger, le président de la Chambre d'agriculture de l'Aisne, pousse les calculs. « Chez nous, j'estime le manque à gagner à 125 millions d'euros pour le blé. » Selon les deux présidents il faudra de trois à cinq ans pour absorber une telle perte. « Le problème est plus fort pour ceux faisant aussi de l'élevage. Car pour eux c'est la deuxième crise en deux ans », remarque Jean-Luc Poulain. La réunion de ce matin n'en est que plus attendue.

FRÉDÉRIC PETRONIO

Rencontre avec le préfet de région en début de semaine

Lundi déjà, il a rencontré le préfet de région à Lille, Christophe Buisset, le président de la Chambre régionale d'agriculture des Hauts-de-France est sur tous les fronts, afin de mettre en place une stratégie globale et coordonnée pour atténuer les conséquences d'une des pires campagnes céréalières depuis un siècle. Le gouvernement a certes annoncé un plan la semaine dernière, il introduit notamment le report des remboursements de prêts. Mais il ne suffira pas. « Donc nous devons nous organiser nous-mêmes et très vite pour faire face aux échéances », souligne Christophe Buisset. De fait, la campagne 2017 commence dès la fin de ce mois-ci, avec les premiers semis de colza.

L'EX

JACQUES MATHIEU
directeur général
d'ARVALIS-Institut
du végétal

« Jusque mi-mai, le potentiel était bon »

« Jusqu'à mi-mai, on avait un potentiel de rendement très élevé. La densité d'épis était d'un très bon niveau. Et puis il y a eu un incident climatique, avec des inondations. Sur le blé ce qui a posé problème, c'est d'abord le manque d'insémination au stade de la fécondation. Donc sans rayonnement, on a un déficit du nombre de grains. Normalement dans un épi de blé on a plus de 40 grains. Là, on a des parcelles avec des épis à 20, voire 25 grains. Donc ça, c'est un accident de stérilité. Et puis il a continué à pleuvoir. Première conséquence : les racines se sont gorgées d'eau. Ce qui les a privées d'oxygène. Enfin, avec cette humidité persistante, on a vu des maladies à un niveau tout à fait atypique, ce qui a eu un impact sur le remplissage des grains. C'est-à-dire qu'on a des grains plus petits. Donc on a à la fois peu de grains et beaucoup de petits grains. Ce qui explique ces rendements déplorables. Ce qui est particulier cette année, c'est que ce phénomène est pratiquement généralisé à tout le territoire. Tous ces accidents sont connus. Mais là, ils se combinent et touchent l'essentiel des zones céréalières françaises. (...) Le rendement sera le plus bas ou un des plus bas de ces dernières décennies. On peut essayer de comparer à 1976, où il y avait une grande sécheresse. Ceci dit, en 1976 le rendement moyen français était inférieur à 50 quintaux à l'hectare. Actuellement, il est autour de 74 quintaux. Donc comparer 2016 à 1976 est compliqué de ce point de vue. Ce qui est significatif en revanche, c'est l'écart de rendement par rapport à cette moyenne. Et il serait de l'ordre de 20 à 25%. Ce qui est énorme et quasiment du jamais vu. »

Recueil par F.P.